



- SECTION D'AIX-EN-PROVENCE -

Formation :

Exécution des peines

Partie 1 :

Les aménagements de peines en milieu fermé

- ✓ Les différents aménagements de peines en milieu fermé
- ✓ Focus sur les aménagements de peines pour les personnes de nationalité étrangère : LC-expulsion et aménagements de peine dans l'Union européenne
- ✓ Focus sur les dispositions applicables aux personnes âgées

Intervenants :

- ✓ **Madame Julie FRANCOZ**, Juge de l'application des peines au Tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence ;
- ✓ **Maître Camille FRIEDRICH**, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

MARDI 19 MARS 2024 DE 17H A 20H

En présentiel : HOTEL DE MALIVERNY – 33, RUE EMERIC DAVID, AIX-EN-PROVENCE

En visio : <https://us02web.zoom.us/j/85619453517>

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocat (article 85 du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision CNB n°2011-004 du 25 novembre 2011 – SAF Organisme de formation n°11 75 54132 75

DUREE DE LA FORMATION : TROIS HEURES comptant pour les heures de formation relatives aux inscriptions sur la liste de défense pénale.

Entrée gratuite

Pré-inscription obligatoire : saf.aix13@gmail.com